



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL
DU 20 JANVIER 2026

Document déposé le
28 JAN. 2026

DELIBERATION N° 26.04

Sous-Préfecture de Montluçon

Contribution des EPCI adhérents au PETR au titre de l'année 2026

Monsieur Samir TRIKI, Président

Monsieur le Président propose au Conseil Syndical, pour l'année 2026, de déterminer les contributions des EPCI adhérents sur la base des statistiques INSEE et d'affecter les taux suivants :

- Au budget général du PETR, pour son fonctionnement et ses missions d'animation, 1,70€ par habitant.
- Au budget annexe du SCoT, 0,10€ par habitant.
- A la gestion du programme Leader, 0,25€ par habitant.
- A la mise en œuvre d'un plan d'actions pour la valorisation des ressources locales (paysages, culture, circuits courts, insertion par l'emploi, etc.), 0,35€ par habitant.

Cette clé de contribution reste inchangée par rapport à 2025.

BUDGET GENERAL

EPCI	Population légale 2022	Montant de la contribution en euros
Commentry-Montmarault-Néris Communauté	26 051	44 286,70 €
Communauté de Communes du Pays d'Huriel	7 458	12 678,60 €
Communauté de Communes du Pays de Tronçais	7 537	12 812,90 €
Communauté de Communes du Val de Cher	5 568	9 465,60 €
Montluçon Communauté	60 964	103 638,80 €
Soit au total	107 578	182 882,60 €

SCOT

EPCI	Population légale 2022	Montant de la contribution en euros
Commentry-Montmarault-Néris Communauté	26 051	2 605,10 €
Communauté de Communes du Pays d'Huriel	7 458	745,80 €
Communauté de Communes du Pays de Tronçais	7 537	753,70 €
Communauté de Communes du Val de Cher	5 568	556,80 €
Montluçon Communauté	60 964	6 096,40 €
Soit au total	107 578	10 757,80 €



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL
DU 20 JANVIER 2026

DELIBERATION N° 26.04 (SUITE)

Contribution des EPCI adhérents au PETR au titre de l'année 2026

LEADER

EPCI	Population légale 2022	Montant de la contribution en euros
Commentry-Montmarault-Néris Communauté	26 051	6 512,75 €
Communauté de Communes du Pays d'Huriel	7 458	1 864,50 €
Communauté de Communes du Pays de Tronçais	7 537	1 884,25 €
Communauté de Communes du Val de Cher	5 568	1 392,00 €
Montluçon Communauté	60 964	15 241,00 €
Soit au total	107 578	26 894,50 €

Valorisation des ressources locales

EPCI	Population légale 2022	Montant de la contribution en euros
Commentry-Montmarault-Néris Communauté	26 051	9 117,85 €
Communauté de Communes du Pays d'Huriel	7 458	2 610,30 €
Communauté de Communes du Pays de Tronçais	7 537	2 637,95 €
Communauté de Communes du Val de Cher	5 568	1 948,80 €
Montluçon Communauté	60 964	21 337,40 €
Soit au total	107 578	37 652,30 €

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré :

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Conseil Syndical

Samir TRIKI